Ecrit par Echo du Mardi le 16 août 2022

LOGEMENT 48,2 M²+ PARKING à AUBIGNAN

Adjugé à 57 000 €

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 16 août 2022

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS

PYXIS AVOCATS

04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT

Sur la commune d'AUBIGNAN (84810), La Rodde, 2015 avenue du Majoral Jouve, un logement portant le n°D47 avec un emplacement de parking extérieur situés dans la résidence de tourisme « LES DEMEURES DU VENTOUX » soumis au régime de la copropriété,
cadastré :
– Section AW n° 15 lieudit «2015 avenue du Majoral Jouve » d'une contenance de 5ha58a67ca
– Section AW n° 38 lieudit « LA RODDE » d'une contenance de 17a92ca
Le lot n° 121 : Dans le bâtiment DB, un logement de 48,2 m²portant le n° D47 Et les 47/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales Et les 395/10.000èmes des parties communes particulières au bâtiment DB
Le lot n° 344 : un emplacement de parking extérieur Et les 1/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Mise à prix : 20.000,00 € (vingt mille euros)

VISITE : LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 DE 10H00 A 11H00 SUR PLACE, effectuée par la SCP MAZE BAUDE, huissier de justice à Orange (Tél. : 04 90 34 02 50).
L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 à 10H30 au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.
DESCRIPTION : un logement de 48,20 m² portant le n° D47, comprenant :
Au rez-de-chaussée : cuisine/séjour, wc, terrasse,
Au premier étage : 2 chambres, salle de bains avec wc.
Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des
Avocats.
Occupation : Le bien saisi est loué de façon saisonnière selon contrat de bail commercial « rendement » consenti pour une durée ferme de 11 ans en date du 1er décembre 2009, renouvelé par tacite reconduction.
Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.
Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par

Ecrit par Echo du Mardi le 16 août 2022

l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :
– Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.
– Au Greffe du Juge de l'Exécution prèsle Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 21/44.
– Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.
Fait et rédigé à Carpentras,
Le 8 août 2022
Lionel FOUQUET

3954378

Publié le 16/08/2022

Documents :

AVIS SIMPLIFIE

CCV

PVD AUBIGNAN

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !